



annuler la vente d e mon chien

Par **delarochepascal**, le **23/11/2009** à **10:09**

bjr, voial il y a 48 h00 j'ai vendu mon chien sans contrat!
mais le souics ma fille d e 10 ans me reclame son chien pleure et mange+! donc le lendemain j'ai contacté les gens pour leurs expliquer que je souhaitais récupérer mon chien car ma fille va mal!
refus de ceux je suis desespérer!
mon chien est pucé et j'ai pas renvoyé la carte d'identification donc il es ttoujours a mon nom!
pas de conrata de vente paiement en espèce!
que puis je faire pour récupérer mon chien, je suis désespérer!
merci par avance

Par **razor2**, le **23/11/2009** à **14:52**

Bonjour, même sans contrat, vous êtes, par cette vente, juridiquement engagée, et si les acheteurs ne veulent pas l'annuler, vous ne pouvez rien faire. On ne vend pas un chien comme on vend un DVD, on pense à ce genre de chose AVANT...

Par **delarochepascal**, le **23/11/2009** à **15:11**

facile d e juger les gens vendre un dvd et un chien !quelle comparaison!
on y a reflechit avant mais l'enfant quand il voit son chien partir il ne pense plus a la meme chose et regrette d'avoir dit oui!
mais il n'y que les imbéciles qui pas d'avis
et facile de juger les gens! facile !
bref passon!

Par **mic_comte**, le **24/11/2009** à **11:56**

A quel nom est la carte d'identification (puce ou tatouage)? Si elle est encore a votre nom, vous avez un recours.
<http://www.braquedubourbonnais.info/fr/nom-chien.htm>

Par **mic_comte**, le **24/11/2009** à **11:56**

A quel nom est la carte d'identification (puce ou tatouage)? Si elle est encore a votre nom, vous avez un recours.

<http://www.braquedubourbonnais.info/fr/nom-chien.htm>

Par **delarochepascal**, le **24/11/2009** à **12:00**

la puce est encore a notre nom je n'ai pas renvoyé la carte d'identification, un avocat m'a dit non pas de recours

les consommateurs aussi

bref ma fille est dans un état je suis désespéré!

j'ai encore la carte d'identification est la puce est a notre nom

je suis désespéré

Par **mic_comte**, le **24/11/2009** à **12:01**

Mais vous n'avez signé aucun papier?

Par **delarochepascal**, le **24/11/2009** à **12:03**

notre chien est pucé

la carte n'a pas été renvoyé donc nous sommes encore propriétaire!

mais comment faire

j'ai écrit une lettre recommandée aux acheteurs, c'est un enfant facile d'être jugé mais je ne peux laisser ma fille en désespoir qui ne fait pas d'erreur et je n'ai aucun recours!

je ne sais + quoi faire! c'est un SOS pour ma fille et je suis désespéré

Par **delarochepascal**, le **24/11/2009** à **12:07**

non aucun papiers signé pas de contrat! rien qui prouve la vente
paiement en espèce!

ils ont juste la partie de la carte d'identification a garder pour la puce!

moi j'ai la partie a renvoyer pour le changement de propriétaire!

voilà!

comment vais je faire

Par **mic_comte**, le **24/11/2009** à **12:16**

S'ils ont la moitié de la carte d'identification, c'est dur. Pourquoi s'accrochent-ils tant à ce chien qu'il connaissent à peine? Peut-être veulent-ils faire un bénéfice (vous le revendre plus cher).

Par **delarochepascal**, le **24/11/2009 à 12:20**

je ne sais pas si l'idée qu'ils ont de ne pas le rendre!
c'est moi qui dois renvoyer la carte et le vétérinaire m'a dit que tant que je ne la renvoie pas le chien est à nous!
on a essayé à la maison rien à faire
j'ai écrit une lettre recommandée!
ma fille me demande chaque jour si son chien lui sera rendu
en + on a appelé dès le lendemain!
par contre notre chien a un souci, il faut l'opérer de stercules car une n'est pas descendue!
puis je jouer sur son problème pour le récupérer!

Par **mic_comte**, le **24/11/2009 à 12:27**

C'est quel genre de chien? Ils veulent en faire quoi?

Par **delarochepascal**, le **24/11/2009 à 12:29**

c'est un Jack Russell de 2 ans c'est une mamie de 67 ans sa fille est venue le chercher!
car soit disant il ressemble au sien qui est mort!
voilà!

Par **mic_comte**, le **24/11/2009 à 13:53**

Une solution: lui trouver un autre Jack Russell qui ressemble lui-aussi à celui qui est mort.
Il y a ce site qui permet de trouver des éleveurs par race et par département:
<http://www.chiens-de-france.com/eleveurs/index.php>

Vous y trouverez des éleveurs de Jack Russell dans la Meuse, les Vosges et la Moselle.

Par **delarochepascal**, le **24/11/2009 à 13:57**

faut-il encore qu'il accepte je vais regarder ce site!
merci pour vos conseils!
je lui ai écrit une lettre pour lui proposer cette solution! mais je n'en reviens pas!

moi j'ai vendu le chien a 200 euros!
merci a vous!

Par **Chouteau**, le **24/11/2009** à **15:45**

La meilleure solution aurait bien sur de persuader l'acheteur d'annuler la vente, en contre partie du remboursement du prix d'achat. Vous pouvez toujours lui dire que vous ne ferez jamais le changement de propriétaire, et lui expliqué que dans ce cas le jour où il sera perdu et retrouvé, c'est à vous que les services compétents se tourneront. Et vous proposez pour l'aider activement à trouver un autre chien. N'hésitez pas à mettre en avant sa potentielle gentille, et le malheur de votre fille qui suite à votre bêtise de vendre son chien est aujourd'hui très malheureuse.

Car juridiquement, la cause est presque perdue, et en tout cas très mal engagée.

Par **delarochepascal**, le **25/11/2009** à **20:02**

les personnes ont porté plainte suite à mes 2 lettres leur expliquant le pourquoi de l'annulation de la vente!

la police nous a fait comprendre qu'il fallait envoyer la carte d'identification pour faire le changement de propriétaire!

pfffffffff!

par contre l'acheteur a tous les droits!

si son chien péte d'écraie il demande des remboursements

nous on souhaite en 24h00 essayer de négocier pour retrouver notre chien!

vous êtes un bandit!

elle est belle à la justice!

qu'on me trouve une personne qui ne se trompe pas ou regrette son choix! hein!

je suis écoeuré !

Par **lilas93**, le **23/04/2018** à **14:50**

Delarochepascal, je suis tout à fait d'accord avec vous il y a des situations qui nous poussent à prendre des décisions rapides et il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis non
J'ai rencontré le même problème hier, nous avons donné notre chien à un couple mais dès que mon bébé est partie je ne respirais presque plus, je n'ai pas dormi de la nuit, le lendemain j'ai expliqué la situation à la personne qui j'ai eu en ligne et je suis allé la récupérer dans la matinée. Il y a des gens compréhensibles même si la personne qui nous a reçue était froide. Tant pis pour elle ! moi j'ai récupéré ma petite puce !

Par **Visiteur**, le **23/04/2018** à **15:18**

Lilas, tout d'abord vous répondez à un post vieux de... 9 ans !? ensuite "même si la personne

qui nous a reçue était froide. Tant pis pour elle !" avec ce genre de réflexion ça donne envie d'être sympa ! La personne a fait preuve d'empathie envers vous et tout ce qui vous vient à l'esprit c'est "tant pis pour elle" !!?? Chapeau !

Par **lilas93**, le **23/04/2018** à **19:54**

Grenouille, désolée mais il n'y a pas de temps pour répondre à un message donc que cela vous plaise ou non oui j'ai trouvé la personne froide et ce sont des personnes comme vous qui ne font pas avancer les choses et ensuite je ne vous ai pas adressé la parole par message il me semble donc continuer votre chemin!!!

Par **Visiteur**, le **24/04/2018** à **08:05**

Ma petite Lila; si, il y a un moment où répondre à un post vieux de 9 ans ne sert à rien ! De deux, vous êtes sur un forum donc tout inscrit sur ce forum peut vous répondre. Quant à faire avancer les choses, j'avoue ne pas bien cerner comment votre intervention les fait avancer ? Par contre oui, je passe mon chemin...

Par **youris**, le **24/04/2018** à **09:45**

lilas93,
quand on vient sur un forum où tout le monde peut lire les messages et y répondre, vous avez adressé la parole à tout le monde et vous n'avez pas le pouvoir d'interdire à quiconque de lire votre message et d'y répondre.
sinon, il ne faut pas venir sur un forum.
salutations